

COMMUNE DE STE GEMMES LE ROBERT

Nombre de membres dont le conseil municipal est composé : 15

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers qui assistaient à la séance : 15

PROCÈS - VERBAL

De la réunion du Conseil Municipal

Du 14 janvier 2021

Le 14 janvier 2021, à 20 heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 8 janvier 2021, se sont réunis à la Mairie de Sainte Gemmes le Robert, sous la présidence de Monsieur Bernard MOUILLÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. Bernard MOUILLÉ, Régis BLANCHARD, Thierry HEURTAULT, Mme Séverine DURET, Mr Yoann RENARD, Mmes Stéphanie BLANCHE, Christelle SEVIN, Mr Dominique BATIER, Mme Laurence COUTARD, MM. Mickaël ORY, Jean-Michel BOURNY, Jean CHAPRON, Mmes Cécile MONTIÈGE Valérie BODIN et Mr Daniel ANGOT.

ABSENTS EXCUSÉS : /

ONT DONNÉ POUVOIR : /

Le Conseil Municipal a désigné, Mr Jean-Michel BOURNY, secrétaire de séance.

INVESTISSEMENT 2021 : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES :

Budget 2021 : lotissement du Fourneau	HT	TVA	
Dépenses			
Réfection de voirie	10 389.50	2 077.90	
Recettes			
Vente de terrain	30 826.08	3 250.00	
Excédent de fonctionnement	66 848.86	/	
Budget 2021 : lotissement de la Herveillère			
Dépenses			
Réfection de voirie	1 371.20	274.24	
Budget 2021 : Commune			
Dépenses	HT	TTC	RAR TTC
<u>Travaux voirie et régularisation chemins</u>			
Chemin de Courtogis (Consorts Barrier/Commune)			780.00
Chemin de Pierrefitte (Mr Beaupied)	5 128.00	6 153.60	
Chemin de Norrerie (régularisation)	3 150.00	3 780.00	
Parking du cimetière (reprise de voirie)			1 164.90
Parking de la mairie (création accès PMR)			1 985.52
Parking 3 rue des Dolmens (terrassement et revêtement)	12 643.50	15 172.20	
Total	20 921.50	25 105.80	3 930.42

<u>Terrain de pétanque</u>				
Drainage et revêtement	Total	5 659.70	6 791.64	
	Recettes			
Conseil Régional Relance investissement communal (20 % montant HT)			5 316.24	
<u>Aménagement et sécurisation rue des Dolmens</u>				
Travaux	Dépenses	HT	TTC	RAR TTC
Lot 1 - terrassement - voirie - réseaux eaux pluviales		195 000.00	234 000.00	
Lot 2 - Signalisation horizontale et verticale		22 000.00	26 400.00	
Frais d'études		19 463.67	23 356.40	340.00
	Total	236 463.67	283 756.40	340.00
	Recettes			
Etat	Subvention DETR		60 000.00	
Conseil Départemental	Amende de police		10 000.00	
Conseil Départemental	Dotation Plan Mayenne relance		15 392.00	
Conseil Régional	Pacte pour la ruralité		47 349.40	
Conseil départemental	Aménagement entrée bourg pour plateau surélevé		7 000.00	
3C	Fonds de concours		28 160.00	
	Total		167 901.40	
Dépenses				
<u>MAM - Fourniture et pose de menuiserie (2 portes)</u>	Total	3 382.00	4 058.40	
<u>Achat de radiateurs logement 3 rue des Dolmens</u>	Total			745.00
<u>Mise en conformité de l'armoire électrique de la salle des fêtes</u>				
Devis Dessaigne	Total			2 239.20
<u>Cimetière</u>				
Reprise de concessions et pointage	Total	5 000.00	6 000.00	
<u>Achat ordinateur portable</u>	Total	583.33	700.00	

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	HT	TTC
<u>Eclairage public</u>			
Enfouissement des réseaux électriques rue des Dolmens (délibération du 15/10/2020)		67 710.00	Pas de TVA
<u>Entretien bâtiments</u>			
Devis pour réfection chaudière salle des fêtes		3 106.81	3 728.17
Devis vétillard pour installation compteur divisionnaire contrôle consommation		1 126.70	1 239.37
<u>Entretien terrain</u>			
Dépannage projecteur terrain foot		1 130.00	1 356.00

BUDGET PRIMITIF 2020 : AUTORISATION DE MANDATEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les dispositions de l'article L1612.1 (lois 82.213 et 88.13) du Code des Collectivités territoriales relatives à la possibilité d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du $\frac{1}{4}$ des crédits ouverts au Budget de l'exercice précédent, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif de l'exercice en cours, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et aux restes à réaliser.

Les opérations concernées sont : Budget Principal

N° Opération	Libellé	Article	Montant
70	Immeubles de rapport	2132	1 819.20 €
16	Autres immobilisations corporelles	2188	359.90 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve l'exposé du Maire,
- Autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2021,
- Précise que les crédits seront repris au BP 2021.

LOTISSEMENT DU FOURNEAU : DEVIS CHAPRON POUR RÉFECTION PROVISOIRE DE VOIRIE

Suite à la réunion de la commission voirie où les membres se sont rendus sur place le 9 janvier 2021, il a été constaté que la rue du Fourneau est endommagée et qu'il était nécessaire de faire une réfection complète de cette rue.

Après cet exposé, Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le devis de l'entreprise Chapron concernant la réfection provisoire de voirie au lotissement du Fourneau pour un montant HT de 10 389.50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé à un vote à main levée dont les résultats sont :

Votants : 15 Pour : 13 Contre : 1 Abstention : 1

- accepte ce devis concernant la réfection provisoire de voirie au lotissement du Fourneau pour un montant de 10 389.50 € HT et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis,
- précise que les travaux devront être réalisés avant le 30 juin 2021.

LOTISSEMENT DE LA HERVEILLÈRE : DEVIS CHAPRON POUR RÉFECTION VOIRIE

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal un devis de l'entreprise Chapron concernant la réfection de voirie à l'arrivée sur la RD20 pour un montant HT de 1 371.20 €.

Après délibération, le conseil municipal :

- accepte ce devis concernant la réfection de voirie à l'arrivée sur la RD20 pour un montant de 1 371.20 € HT et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis,
- précise que les travaux devront être réalisés avant le 30 juin 2021.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS VOIRIE, TRAVAUX, AFFAIRES SCOLAIRES-CANTINE, COMMUNICATION ET CIMETIÈRE

Commission voirie :

CHEMIN DE PIERREFITTE : DEVIS CHAPRON POUR REVÊTEMENT VOIRIE

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal un devis de l'entreprise Chapron concernant le revêtement de voirie pour le chemin de Pierrefitte pour un montant HT de 5 128.00 €.

Après délibération, le conseil municipal :

- accepte ce devis concernant le revêtement de voirie pour le chemin de Pierrefitte pour un montant de 5 128.00 € HT et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis,
- précise que les travaux devront être réalisés avant le 30 juin 2021.

CHEMIN DE LA NORRERIE : DEVIS ZUBER POUR RÉGULARISATION

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal un devis du Cabinet Zuber concernant la régularisation d'un chemin lieu-dit « La Norrerie » pour un montant HT de 3 150 €.

Après délibération, le conseil municipal :

- accepte ce devis concernant la régularisation d'un chemin lieu-dit « La Norrerie » pour un montant de 3 150 € HT et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis.

PARKING 3 RUE DES DOLMENS : DEVIS CHAPRON POUR EXTENSION PARKING ET REVÊTEMENT VOIRIE

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal un devis de l'entreprise Chapron concernant le revêtement de voirie et l'extension du parking sis 3 rue des Dolmens pour un montant HT de 12 643.50 €.

Après délibération, le conseil municipal :

- accepte ce devis concernant le revêtement de voirie et l'extension du parking sis 3 rue des Dolmens pour un montant de 12 643.50 € HT et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ce devis,
- précise que les travaux devront être réalisés avant le 30 juin 2021.

La séance s'est terminée à 22h30

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :
Jeudi 11 février 2021 à 20 H 00.